

REDUCTION DE 0,98 % DU CAPITAL PAR ANNULLATION D' ACTIONS PROPRES

Lors de sa réunion du 20 juillet 2017, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé l'annulation de 1 500 000 actions propres, soit 0,98 % du capital social.

Cette opération a été réalisée le 16 août 2017.

A la suite de cette réduction de capital par annulation d'actions propres, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium est ramené de 152 476 720 actions à 150 976 720 actions d'une valeur nominale de 0,06 €, soit un montant de 9 058 603,20 €.

La participation du holding de contrôle Burelle SA est portée, après cette opération, de 57,01% à **57,57%** du capital social.